



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 12 février 2013

Madame la Ministre,

Par correspondance en date du 5 février 2013, je vous informais que les différentes fédérations FO compétentes pour les trois versants de la Fonction publique ne pourraient rendre leur avis sur le protocole d'accord en faveur de l'égalité professionnelle homme/femme qu'à compter du 22 février en raison de contraintes d'agenda.

Je vous précisais également que ce protocole, qui ne budgétise à aucun moment les moyens à mettre en œuvre pour aboutir à cette égalité professionnelle, que Force Ouvrière a toujours soutenue, manquait singulièrement d'ambition.

C'est pourquoi je vous indiquais que la réunion du 7 février 2013 pouvait, en complément de ce protocole, démontrer la réalité de vos intentions sur ce sujet.

Même si Force Ouvrière se félicite de l'abrogation du contingentement attaché au 8^{ème} et dernier échelon de l'échelle 6 de la catégorie C que vous avez annoncée, cela reste largement en deçà des attentes des personnels. De plus, cette annonce nécessite des précisions et consignes rapides auprès des ministères car des CAP se profilent pour l'accès à cet échelon.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter à nouveau pour vous indiquer que FO attend des signes beaucoup plus forts témoignant de votre volonté de vous engager vers l'égalité professionnelle. Une mesure phare de l'égalité entre tous les salariés serait d'abroger enfin le jour de carence qui stigmatise fortement les salariés du secteur public.

Dans l'attente de décisions positives en faveur des agents publics qui serait de nature à donner de la consistance au protocole d'accord pour l'égalité professionnelle homme/femme, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.


Christian GROLIER,
Secrétaire Général.